

Compte rendu Conseil d'UFR du 18 janvier 2012

Ordre du jour :

- Information du directeur
- Approbation du compte-rendu du précédent conseil
- Accueil des nouveaux membres élus étudiants
- Préparation du prochain contrat quadriennal
- Calendrier des candidatures de Masters
- Questions diverses

Etaient présents :

Alexandre Abdelaziz
Elda André
Jean-Claude Berthélemy
Gunther Capelle-Blancard
Morgane Cras
Matthieu Crozet
Nour Darwich
Jean Dellemotte
François Gardes
Sarah Knafo
Pierre Kopp
François Malaussena
Claude Ménard
Michèle Moerman
Corinne Perraudin
Pierre-Charles Pradier
Katheline Schubert
Nadine Thévenot
Bruno Tinel
Sylvie Villa
Patricia Vornetti
Sarah Zerbib

Etaient représentés :

Christophe Boucher (représenté par Gunther Capelle Blancard)
Antoine d'Autume (représenté par Katheline Schubert)
Stéphanie Laguérodié (représentée par Nadine Thévenot)
André Lapidus (représenté par Jean Dellemotte)

Invitées :

Sandra Berdah
Isabelle Cochard

La réunion commence à 14h15.

Information du directeur

Jean-Claude BERTHELEMY demande à ce que la question des dates de candidatures des étudiants pour l'année 2012/2013 soit traitée en priorité dans l'ordre du jour.

Calendrier des candidatures de Masters

Le tableau de dates proposé est amendé, sur proposition de Mme Schubert, pour les entrées en L3 et en M1 Magistère et MOSEF. Les candidatures seront reçues pour ces formations entre le 10 avril et le 1^{er} juin.

Le tableau ainsi modifié figure en Annexe 1.

Ce tableau est approuvé par 24 voix pour et 3 abstentions.

Approbation du compte-rendu du précédent conseil

Ce compte rendu est approuvé sans changement par 22 voix pour et 5 abstentions.

Accueil des nouveaux membres élus

Il est rappelé aux nouveaux membres (étudiants) qu'ils sont élus pour une durée de deux ans. Les organisations étudiantes représentées au Conseil sont :

- **ADES (4 élus)**, représentée ce jour par un étudiant en 1^{ère} année de Magistère d'économie.
- **Le Mouvement des étudiants (1 élue)**, représenté ce jour une étudiante en 1^{ère} année de Licence économie.
- **L'UNEF (3 élus)**, représentée ce jour par ses élus.

La composition des membres des commissions sera à revoir lors d'une prochaine réunion du conseil.

Préparation du prochain contrat quadriennal

Jean-Claude Berthélemy fait une synthèse de la réunion du 17 janvier 2012 concernant le contrat quinquennal 2014-2018

La carte des formations, dont le vote est prévu pour la fin janvier, sera envoyée au service de la pédagogie à cette date. Les décisions proposées et discutées lors du conseil du 18 janvier seront mises au vote lors du conseil du 26 janvier.

Il est nécessaire que les maquettes détaillées soient élaborées à partir de début février et finalisées en mars, et que les documents d'auto-évaluation soient remplis. Le document

correspondant à la vague D de l'AERES sera reçu début mars et devra être rempli avant la fin mars. Ce document sera proche de celui de la vague C (voir annexe 2).

Isabelle Cochard prendra en charge avec l'aide de Sandra BERDAH l'organisation du travail statistique (récupération de données dans Apogée).

Enfin, la coordination avec les autres UFR doit être améliorée.

Carte de formation

Licence

Pour rappel, la carte de formation en licence se compose d'une licence d'économie, d'une mention économétrie (démarrant en L3), de 3 bi-licences (avec le droit, l'histoire et la géographie) démarrant en L1 et d'une bi-licence avec les sciences politiques démarrant en L3.

Le directeur de l'UFR a été relancé par l'IDUP pour ouvrir une bi-licence économie-démographie démarrant en L3. Ce projet sera examiné au prochain conseil.

Il est proposé de supprimer la L3 Mosef, le Master Mosef étant alors appelé à devenir un Master comme les autres, avec un M1 commun avec TIDE.

Patrick Sevestre propose de conserver deux cours optionnels qui relèveraient du L3 Mosef.

Les économies réalisées (environ 300 HETD) devraient être redéployées en priorité sur la licence.

La mention économétrie, qui regroupait le L3 MOSEF et le L3 Magistère serait remplacée par un parcours « Magistère » dans la L3 d'économie, ce qui correspond aux souhaits du Ministère (défavorable à l'existence de mentions spécifiques en licence) et aussi à la réalité (depuis 2 ans tous les étudiants de L3 ont un cours d'économétrie).

La proposition de création d'une licence professionnelle qui avait été évoquée en 2010 ne recueille pas l'assentiment de la Présidence. On pourra toujours revenir en cours de quadriennal sur cette question sous la forme de proposition d'un projet pédagogique innovant, s'il apparaît que des ressources sont disponibles pour cela.

Délila ALLAM propose quant à elle de renforcer l'offre de formation des langues du L1 au L3 via l'utilisation des laboratoires de langue. Ce point devra être discuté avec le SGEL.

Des réunions seront organisées prochainement pour discuter les améliorations possibles de nos maquettes de licence, et préparer l'adaptation de ces maquettes au nouvel arrêté licence.

Master

Mention Economie appliquée

Pierre KOPP annonce la restructuration de la mention « Economie Appliquée. En particulier le M2R « Economie Appliquée » sera transformée en « Public Policies and Institution ».

Il y a un nouveau projet d'un M2 « indifférencié (Pro + Recherche) sur le travail et la protection sociale, qui serait porté par l'UFR02 et l'UFR12. Des discussions sont en cours pour harmoniser (ou fusionner) ce projet avec le M2P CEES de la mention THEME.

Jean-Claude Berthélemy considère que l'ouverture du Master « Economie et régulation du système de santé » n'est pas possible, faute d'un porteur de projet s'engageant à en assurer la direction.

L'équipe pédagogique de « Transports internationaux » propose de le déplacer vers « Economie internationale », ce qui recueille l'assentiment des deux responsables de mention concernés.

L'équipe pédagogique de « Produits culturels » propose d'ajouter sans sa maquette un parcours « Mondialisation et internet ».

Master Economie internationale et mondialisation

Pas de changement notable annoncé pour le M2 recherche, si ce n'est éventuellement l'ajout d'un parcours pro, et une révision de la maquette.

Le Master COSI, en partenariat avec l'ENSTA-Paristech, occupe une niche intéressante pour nos étudiants (métiers du conseil). La question de sa direction en 2014-2018 va toutefois se poser et une solution devra être proposée avant la finalisation du projet de contrat quinquennal.

Concernant CIE, Jean-Claude Berthélemy demande une fusion des deux parcours (l'un dans Eco inter, l'autre dans THEME) avec un seul directeur. Le parcours journalisme a un marché trop étroit.

Master THEME

Il y a deux Master recherche, dont on aurait pu imaginer qu'ils pourraient fusionner, mais ceci n'est pas à l'ordre du jour. La mutualisation des coûts avec d'autres UFR ou établissements permet de maîtriser les coûts.

Le Master FSESG apparaît trop coûteux par étudiant formé. Cela ne remet pas en cause son existence mais le directeur de l'UFR demande une économie sur les coûts significative, au moins de l'ordre de 200 HETD.

La feuille de calcul des coûts de ce Master va faire l'objet d'une révision, les responsables de ce Master devant se mettre d'accord avec la scolarité sur la réalité des coûts (en incluant la préparation au c2i2e introduite cette année), mais ceci ne changera pas les ordres de grandeur. Un plancher d'économie de 200 HETD est donné comme valeur indicative.

Master finance

Il y a un projet de collaboration du M2 pro Management des risques avec l'UFR de Gestion, et partenariat possible avec l'ENASS (avec un coût de 483 HETD pour l'UFR). Jean-Claude Berthélemy appuie ce projet, qui devrait permettre la mise en place d'un partenariat fructueux avec l'UFR06 et d'occuper une niche qui enrichirait les débouchés des étudiants de la mention finance. Si un partenariat s'établit avec l'ENASS, cela devrait réduire les coûts pour Paris 1.

Master Economie quantitative

Il est proposé de restructurer et de renommer cette mention qui deviendrait une mention « Modélisation appliquée » avec deux M2 (TIDE et MOSEF) et un M1 commun. Cette restructuration devrait se faire à coûts constants.

Master Economie Théorique et Empirique

Il y a une possibilité de faire des économies sur ce master grâce à une mutualisation de cours avec le Master APE de PSE. Jean-Claude Berthélemy demande qu'une proposition soit faite en ce sens sur le prochain conseil d'UFR, cette proposition devant permettre de réduire les coûts supportés par l'UFR

Master Environnement

La responsable de cette mention a fait part de son souhait de créer un second M2, sur le thème finance durable et socialement responsable. Le projet reste pour l'instant au stade des intentions. En l'absence d'un projet construit, et d'une explication de ce qui pourrait faire que ce projet, introduit déjà au prochain quadriennal par la mention finance sans qu'il y ait de suite, aurait plus de chances d'aboutir d'ici 2014, il paraît difficile de prendre une décision favorable à court terme.

Master Economie – Psychologie

Rien de particulier à signaler en ce qui concerne ce Master, sauf une demande de moyens supplémentaires qu'il faudra examiner avec les autres demandes «et économies possibles ailleurs.

Agenda du prochain conseil d'UFR

Jean-Claude Berthélemy indique que le prochain conseil devra parvenir à des décisions à coûts constant sur la carte de formation qui sera proposée.

Il propose que cette discussion soit organisée de la manière suivante :

Licence

- décision de fermeture du L3 MOSEF et décision d'orientation sur l'utilisation des économies réalisées (sur les moyens pédagogiques et de secrétariat)
- vote de la carte de formation (parcours, bi-licences)

Master

- décision de principe d'acceptation ou non des nouveaux projets
- économies spécifiques réalisables sur des master à coût élevé (réduction du coût du M2R de la mention économie appliquée, réduction du coût du M2 FSESG dans la mention THEME, réduction du coût du Master 2 ETE).
- décision de répartition large entre différents Masters de l'effort d'économies à réaliser pour financer le solde. Ces économies peuvent porter sur les M2, mais aussi sur les cours offerts en M1. Pour les cours en M1, les choix devront tenir compte en particulier des effectifs dans les cours actuellement ouverts.
- vote de la carte de formation

Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le prochain conseil aura lieu le 26 janvier à 14h, salle C1203.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
UFR d'Economie
Procédure de dépôt de candidatures 2012-2013

Aucun retrait de dossier papier n'est possible. Toutes les candidatures se font en ligne.

Formation envisagée	Origine	Dates et procédure de candidature
Quelle que soit la formation envisagée	Etudiants titulaires d'un diplôme étranger	Inscriptions et renseignements sur le site des relations internationales http://www.univ-paris1.fr/international/
L1 Economie L1 Droit-Economie	Bacheliers 2011 (Paris, Province ou bacs français passés à l'étranger) Bacheliers antérieurs jamais inscrits dans l'enseignement supérieur	Inscriptions en ligne sur l'application nationale A.P.B (Admissions Post Bac) Du 20 janvier au 20 mars www.admission-postbac.fr
L1 Géographie-Economie L1 Histoire-Economie	Transferts et inscriptions dérogatoires Bacheliers 2011 (Paris, Province ou bacs français passés à l'étranger)	Voir dates d'inscription sur le site de la coordination des Sciences humaines : http://www.univ-paris1.fr/services/coordination-des-sciences-humaines/inscriptions/
L1 Droit-Economie	Transferts et inscriptions dérogatoires	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ (voir avec l'UFR de droit)
L1 Economie	Transferts et inscriptions dérogatoires (bacs antérieurs - étudiants ayant déjà été inscrits dans l'enseignement supérieur)	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ Du 10 avril au 1^{er} juin
L2 Economie	Etudiants de province qui déménage sur Paris	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ Du 10 avril au 1^{er} juin
Régime Aménagé (L1 et L2 en 1 an)	Etudiants ayant validé un an d'enseignement supérieur	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ Du 10 avril au 1^{er} juin
L3 Economie	Etudiants de province qui déménage sur Paris	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ Du 10 avril au 1^{er} juin
L3 Double parcours Economie-Sciences Politiques	Titulaires d'une licence 2 Economie ou Sciences Politiques ou équivalent	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ Du 10 avril au 1^{er} juin

- M1 Economie appliquée - M1 Economie internationale et globalisation - M1 Finance - M1 Environnement - M1 THEME (Théorie, histoire et méthodes de l'économie) parcours général	Titulaires d'une Licence 3 Economie, Mass ou équivalent	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 1 ^{er} mars au 1er avril
- M1 Economie et psychologie	Titulaires d'une Licence 3 Economie, Mass ou équivalent	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 1 ^{er} mars au 9 mai Attention : Procédure Sésame obligatoire y compris pour les étudiants de L3 Economie de l'UFR 02 de Paris 1
- M1 Economie appliquée parcours Management du design	Titulaires d'une Licence 3 Economie, Mass ou équivalent	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 1 ^{er} mars au 1er avril Attention : Procédure Sésame obligatoire y compris pour les étudiants de L3 Economie de l'UFR 02 de Paris 1
- M1 THEME Métiers de l'enseignement et de la formation en sc. éco/soc/gestion: parcours CAPES (FSESG) - M1 THEME Métiers de l'enseignement et de la formation en sc. éco/soc/gestion: parcours CAPET (FSESG) - M1 THEME parcours économie-sociologie	Titulaires d'une Licence 3 Economie, Mass ou équivalent	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 1 ^{er} mars au 15 juin Attention : Procédure Sésame obligatoire y compris pour les étudiants de L3 Economie de l'UFR 02 de Paris 1
L3 Econométrie parcours MOSEF (Modélisation Statistique, Economique et Financière)	Titulaires d'une Licence 2 Economie, Mass ou équivalent	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 10 avril au 1er juin Attention : Procédure Sésame obligatoire y compris pour les étudiants de l'UFR 02 de Paris 1
M1 Economie quantitative (Modélisation Statistique, Economique et Financière)	Titulaires d'une Licence 3 Economie, MASS, ou équivalent	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 10 avril au 1 ^{er} juin Attention : Procédure Sésame obligatoire y compris pour les étudiants de L3 Economie de l'UFR 02 de Paris 1
L3 Magistère – L3 économétrie parcours magistère	Titulaires d'une Licence 2 Economie, MASS, Eco-Gestion ou équivalent	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 10 avril au 1 ^{er} juin Attention : Procédure Sésame obligatoire y compris pour les étudiants de l'UFR 02 de Paris 1
M1 Magistère – M1 économétrie parcours magistère	Titulaires d'une Licence 3 Economie, MASS, Eco-Gestion ou équivalent	Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 10 avril au 1 ^{er} juin Attention : Procédure Sésame obligatoire y compris pour les étudiants de L3 Economie de l'UFR 02 de Paris 1

<p>M2R ou M2Pro (2) sauf le M2P FSESG (voir ci-dessous)</p> <p>M2P FSESG</p> <p>Voir l'offre de formation complète de l'UFR 02 en Master 2 : http://www.univ-paris1.fr/ufr/general-presentation-ufr02/offre-de-formation-de-lufr/</p>	<p>Titulaires d'un Master 1 ou équivalent</p> <p>Titulaires d'un Master 1 ou équivalent</p>	<p>Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 1^{er} mars au 2 mai</p> <p>Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 1^{er} mars au 15 juin</p>
<p>Titulaires d'un Master 2</p>	<p>Doctorat</p>	<p>Candidatures sur l'application Sésame (1) http://sesame.univ-paris1.fr/ du 1^{er} septembre au 15 décembre</p>

(1) ATTENTION Les dossiers doivent être retournés par voie postale dans les 8 jours qui suivent le téléchargement. Tout dossier parvenu incomplet ou hors délai ne sera pas examiné

(2) Informations complémentaires pour les candidatures en M2 :

M2 Professionnel Banque et Finance : La sélection sur dossier et les entretiens auront lieu **uniquement** en juin (réponse définitive à partir du 09/7)

Professionnel Commerce International : La sélection sur dossier et les entretiens auront lieu **uniquement** en juillet (mi juillet – admission finale après examen du dossier et entretien fin juillet).

M2 Professionnel Développement Durable, Management Environnemental et Géomatique : ce Master est organisé par l'UFR 01 (Droit public), l'UFR 02 (Economie) et l'UFR 08 (Géographie). Postulez sur SESAME dans l'UFR de géographie.

M2 Professionnel Formateurs en Sciences Economiques et Sociales : Les candidats souhaitant se présenter à l'agrégation interne indiqueront s'ils ont fait conjointement une demande de congé de formation.

M2 Recherche Monnaie, Banque et Finance : Sélection et entretiens en juillet

M2 Professionnel Economie et gestion des produits culturels : Joindre un projet de dossier de 2 pages sur un produit ou une activité culturelle

M2 Professionnel Transports : La lettre de motivation doit être rédigée en français et en anglais

Attention : pour ce diplôme l'étudiant a la possibilité de postuler en alternance (code 029Q) et en formation initiale ou ___ continue (code 0291)

M2 Professionnel Communication et information économiques (mention thème) : Modalités d'admission : Sélection sur dossier et entretien au cours duquel l'étudiant (e) présente un article qu'il aura rédigé sur un sujet d'actualité économique et/ou financière international

M2professionnel Communication et information économiques (mention Eco.inter.Globalisation). Les candidats doivent justifier d'une bonne connaissance de la langue anglaise, ainsi que de l'allemand et/ou de l'espagnol.

M2professionnel Chargé d'Etudes Economiques et Sociales

**Pièces complémentaires : - un mémoire de recherche (ou à défaut un rapport de stage) réalisé dans le cadre du cursus universitaire, en priorité un mémoire de M1, éventuellement de L3.
- un CV détaillant notamment tous les cours de sociologie, économie, statistiques qui ont été suivis.**

Section des formations
 et des diplômes

Fiche d'expertise d'une mention de licence

VAGUE C
 (2013-2017)

Expert :

Etablissement :

N° demande :

Domaine :

Mention :

Site(s) où la formation est délivrée :

Co-diplômation(s)/délocalisation(s) éventuelle(s) du diplôme à l'étranger (et modalités) :

APPRECIATION QUALITATIVE : **A+** : excellent, **A** : satisfaisant, **B** : acceptable, **C** : insuffisant ou absent,
SO (Sans Objet) (item non pertinent pour l'évaluation de cette mention).

		Remarques	Appréciation
PROJET PÉDAGOGIQUE			
1	Compétences (connaissances et aptitudes) attendues à l'issue de la formation	<i>Apprécier si la formation permet d'acquérir le socle de connaissances dans le domaine considéré et les aptitudes générales personnelles et interpersonnelles, ainsi que professionnelles selon la formation, permettant de poursuivre une formation de master ou d'occuper des emplois de niveau cadre moyen.</i>	
2	Qualité et cohérence du projet pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Apprécier la construction du projet pédagogique et sa pertinence dans le contexte universitaire et l'environnement socio-économique.</i> ● <i>Apprécier la qualité et la cohérence des enseignements par rapport aux objectifs pédagogiques et professionnels déclinés par l'équipe pédagogique.</i> ● <i>Vérifier si les métiers et poursuites d'études en deuxième cycle à l'issue de la licence sont bien renseignés et s'ils correspondent à cette formation.</i> 	
3	Equilibre des enseignements	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Apprécier la proportion des différentes formes d'enseignements (CM/TD/TP/stage) et leur articulation.</i> ● <i>Apprécier l'équilibre du nombre d'heures suivies et de la charge de travail personnelle de l'étudiant.</i> 	
4	Nombre et progressivité des parcours, mutualisation entre	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Indiquer le nombre de parcours en appréciant leur justification.</i> ● <i>Apprécier comment la structuration de la formation permet de</i> 	

	différents parcours et/ou mentions (portails...)	<i>respecter les principes d'orientation et de spécialisation progressive d'une licence LMD. (L1 généraliste, L2 consolidation, L3 spécialisation).</i> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Apprécier les mutualisations entre parcours et/ou entre mentions (portails...).</i> 	
--	--	--	--

5	UE d'ouverture et/ou de culture générale (obligatoires ou optionnelles)	Vérifier l'existence de ces enseignements, leurs modalités d'accès et leur plus-value dans la formation.	
6	Acquisition de compétences additionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier l'existence de l'enseignement tout au long de la licence d'une ou plusieurs langues et d'une formation à l'informatique. Vérifier si la maquette prévoit des dispositifs permettant des certifications (CLES, TOEIC, C2i ou autres). 	
7	Acquisition et identification de compétences transversales/ pédagogie par projet	Cf. note explicative en fin de fiche.	
8	Contrôle et suivi des connaissances et des aptitudes des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier les méthodes et la pertinence du contrôle des connaissances et compétences (contrôle continu, examen final, écrits et oraux). Apprécier les modalités d'évaluation des compétences transversales et leur part dans l'évaluation globale des étudiants, ainsi que la mise en place et le suivi d'un portefeuille de compétences. Apprécier si le système de compensation est pertinent et compréhensible. Signaler au besoin les cas particuliers. 	
9	Evaluation des enseignements par les étudiants	Apprécier le dispositif d'évaluation de la formation (UE par UE, par année, existence d'un questionnaire, périodicité...).	
DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉUSSITE			
10	Utilisation des TICE	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier s'il existe un dispositif d'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE). Apprécier l'utilisation et l'efficacité de ce dispositif. 	
11	Informations en cours de cursus	Apprécier la procédure, la périodicité et la nature des informations fournies.	
12	Enseignements de mise à niveau	Apprécier l'existence et la pertinence des enseignements de mise à niveau et d'identification des populations auxquelles ils s'adressent (étudiants intégrant la formation et étudiants en difficulté repérés pendant leurs études).	
13	Enseignement de méthodologie du travail universitaire	Vérifier l'existence et apprécier la nature et le contenu de ces enseignements.	
14	Tutorat d'accompagnement	Apprécier les modalités de son application et son efficacité.	
15	Réorientations et passerelles	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'existence de réorientations (changements de cursus accompagnés par un service d'orientation vers un autre établissement) et de passerelles (mobilité interne à l'établissement entre mentions). Apprécier leur utilisation et leur efficacité. 	
16	Mise en situation professionnelle (stages, initiation à la recherche...)	Apprécier la qualité des modalités de la mise en place de stages (actifs ou d'observation), d'initiation à la recherche, de simulation... et la manière dont ils sont pris en compte et évalués en termes de crédits européens.	
17	Encouragement à la mobilité (nationale et internationale)	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier s'il existe des dispositifs d'aide à la mobilité (Services des Relations Internationales et coordinateurs et leurs prérogatives respectives). Le passage de L2 vers une licence professionnelle est considéré comme une forme de mobilité. Apprécier l'utilisation et l'efficacité de ces dispositifs (nombre d'étudiants concernés). 	
18	Adaptation des enseignements à des stagiaires de formation continue et/ou des étudiants présentant des contraintes particulières	<ul style="list-style-type: none"> Ces adaptations peuvent concerner les stagiaires de formation continue, les étudiants handicapés, salariés, soutiens de famille, sportifs de haut niveau... Apprécier l'existence et l'utilisation effective de ces dispositifs. 	
INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE DES ÉTUDES CHOISIES			
19	Préparation à l'orientation	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier les possibilités de poursuites d'études en master offertes par la formation dans l'établissement concerné ou dans un autre et la qualité de l'information donnée aux étudiants concernant la poursuite d'études en master. Apprécier l'existence et la pertinence d'UE spécifiques pour 	

		<i>intégrer des licences professionnelles.</i>	
20	Aide à l'élaboration du projet professionnel	<i>Indiquer s'il existe des enseignants référents (en précisant leur mission) ou d'autres dispositifs particuliers (type projet professionnel de l'étudiant ou PPE) susceptibles d'accompagner l'orientation des étudiants.</i>	

21	Formation continue, par apprentissage ou en alternance	Apprécier la qualité et l'efficacité du dispositif lorsqu'il existe.	
22	Poursuite des études et réussite en deuxième cycle universitaire	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier la proportion d'étudiants intégrant un master ou une école de leur propre université ou d'un autre établissement en précisant le taux de réussite. Apprécier la cohérence et l'articulation de la poursuite d'études. 	
23	Insertion professionnelle à l'issue de la L3	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier le nombre ou le taux d'étudiants ayant intégré le monde professionnel à l'issue de la L3. Apprécier les informations sur les postes occupés (nature, type et adéquation avec le diplôme) et la durée de la recherche d'emploi. 	
24	Devenir des sortants non diplômés	Apprécier les informations recueillies sur les étudiants non diplômés sortant de L2 et L3.	
PILOTAGE DE LA LICENCE			
25	Equipe pédagogique, soutien administratif, équipe de formation	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier la composition, la structure et le fonctionnement de l'équipe pédagogique et vérifier que l'équipe existe au niveau de la mention et non du parcours. Une "équipe pédagogique" ne doit pas être une simple liste de responsables d'UE ou d'enseignants. Apprécier le type de soutien administratif dont la mention bénéficie (secrétariat...). Vérifier l'existence d'une équipe de formation ou d'un conseil de perfectionnement. 	
26	Intervenants professionnels extérieurs dans la formation	Apprécier la part des intervenants extérieurs, leur complémentarité avec le reste de l'équipe pédagogique et leur impact sur les débouchés potentiels.	
27	Suivi de la population étudiante et impact sur le pilotage	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier les structures et les modalités mises en œuvre dans l'établissement ou la mention pour caractériser la population entrante (âge, origine socio-économique, bac, VAE, VAP, DUT, BTS, CPGE...) et pour suivre les étudiants. Apprécier comment l'équipe pédagogique utilise les données collectées pour réajuster le pilotage de la formation. 	
28	Prise en compte des évaluations dans le pilotage	Apprécier la manière dont l'équipe pédagogique utilise l'analyse des résultats du contrôle des connaissances et des compétences des étudiants et les évaluations des enseignements dans l'amélioration de la formation.	
29	Prise en compte des recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation	Apprécier de quelle manière l'équipe pédagogique a tenu compte des remarques et recommandations faites par l'AERES lors de la précédente évaluation pour améliorer la formation.	
30	Valorisation du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier les dispositifs particuliers d'information des lycéens autres que les Journées Portes Ouvertes, i.e. participation à des forums, présentation des formations dans les lycées... Les programmes et les métiers sont-ils présentés ? Vérifier l'existence d'un processus d'orientation active (futurs L1) et ses modalités. Apprécier les actions de communication vers les structures académiques et les entreprises. 	
31	Documents fournis (qualité du dossier, fiche RNCP, annexe descriptive au diplôme utilisation de l'autoévaluation)	<ul style="list-style-type: none"> Apprécier si le dossier est correctement renseigné (présence et qualité des documents attendus). Apprécier la clarté, l'aspect synthétique et la qualité rédactionnelle. Préciser les difficultés rencontrées pour l'expertise. La fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) doit retranscrire l'ensemble des compétences et métiers couverts à l'issue de la formation. Apprécier de quelle manière l'évaluation interne (réalisée par l'établissement) est menée et prise en compte pour améliorer la mention. 	
Commentaires libres			

Précisions sur les « aptitudes » ou « compétences transversales »

L'acquisition d'aptitudes ou "compétences transversales" parallèlement à l'élévation du niveau des connaissances tout au long du cursus est nécessaire aussi bien du point de vue de l'insertion professionnelle que de la poursuite d'études. Il s'agit par exemple des capacités nécessaires pour :

- analyser un problème complexe en éléments individuels qu'il sera plus aisé de traiter (aptitude à décomposer une question),
- exposer, par écrit ou oralement, les différentes étapes ou les différents éléments ainsi identifiés de cette question complexe,
- travailler en équipe, animer une équipe et répartir les tâches,
- synthétiser et présenter, par écrit et oralement, la réponse finale à la question complexe initialement posée, cette question ayant éventuellement donné lieu à un traitement en équipe,
- mettre en perspective les résultats obtenus et dégager de nouvelles questions.

Ces aptitudes peuvent être personnelles : savoir bien écrire, savoir mémoriser... ou interpersonnelles : travailler en équipe, communiquer...

Les compétences transversales ou aptitudes sont indispensables dans tous les secteurs de la vie sociale et personnelle. Toutes les disciplines permettent le développement de ces compétences. Pour y parvenir, il est souhaitable de :

- mettre en place une démarche favorisant l'acquisition de ces "aptitudes" dans chaque unité d'enseignement,
- vérifier l'avancement et l'acquisition des connaissances de chaque étudiant,
- traduire l'évaluation des compétences dans un "livret de l'étudiant" ou "portefeuille de compétences". Le plus souvent, une procédure d'auto-évaluation de ses compétences par l'étudiant est utilisée avec l'aide d'un enseignant référent. Ce "livret de l'étudiant" ou "portefeuille de compétences" s'enrichit au cours des années de formation. Il peut ainsi constituer une partie essentielle et personnalisée de l'annexe descriptive au diplôme.

BILAN DE L'ÉVALUATION

AVIS GLOBAL :

POINTS FORTS :

-
-
-

POINTS FAIBLES :

-
-
-

Notation proposée (A+, A, B, C) :

**TABLEAU DES INDICATEURS QUI SERA INCLUS PAR L'AERES DANS LE RAPPORT
D'EVALUATION DE LA MENTION**
(lorsque cela se justifie, les indicateurs seront déclinés par spécialité)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)					
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)					
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante					
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)					
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en 3 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant inséré dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					

**Commentaires ni normatifs, ni limitatifs
pour la fiche d'expertise d'une mention de master
Vague C
(2013 - 2017)**

	Commentaires
I - OBJECTIFS	
Compétences (connaissances et aptitudes) attendues à l'issue de la formation	<i>Apprécier si la formation permet d'acquérir les connaissances dans le domaine considéré en liaison avec la recherche et les aptitudes personnelles et interpersonnelles, ainsi que professionnelles (selon la formation), permettant de poursuivre une formation en doctorat ou d'occuper des emplois de niveau de cadre supérieur.</i>
Objectifs propres à la mention	<i>Donner ici les grandes lignes des orientations scientifiques de la formation et en évaluer la lisibilité.</i>
II - CONTEXTE	
Positionnement dans l'offre de formation de l'établissement	<i>Indiquer et évaluer ici comment cette formation se positionne dans l'offre de formation de l'établissement.</i>
Positionnement dans l'environnement régional voire national	<i>Indiquer et évaluer ici comment cette formation se positionne dans la carte régionale des formations (éventuellement dans la carte nationale des formations).</i>
Adossement à la recherche	<i>Indiquer et évaluer ici l'environnement de la mention en termes de laboratoires et écoles doctorales, et comment la mention s'appuie sur cet environnement.</i>
Adossement aux milieux socio-professionnels	<i>Indiquer et évaluer ici l'environnement de la mention en termes d'entreprises partenaires et/ou environnement socio-économique, et comment la mention s'appuie sur cet environnement.</i>
Liens pédagogiques avec d'autres universités, écoles et instituts	<i>Indiquer et évaluer ici comment la mention tire profit de liens avec d'autres universités, écoles et instituts.</i>

Relations et échanges internationaux	<i>Résumer ici la nature des différents partenariats internationaux, le nombre d'étudiants concernés, et s'il s'agit de masters Erasmus Mundus, de diplômes conjoints, doubles diplômes, etc. En évaluer la pertinence.</i>
---	---

III - ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION

Structure de la formation et de son organisation pédagogique	<i>Indiquer ici en quelques lignes la structure de la formation : l'articulation éventuelle des spécialités avec un tronc commun, celle entre le M1 et M2, le système d'options et/ou de parcours mis en place, les passerelles, etc. Evaluer la lisibilité de la structure (cohérence entre spécialités des volumes horaires, des crédits européens...). Evaluer les dispositifs mis en œuvre pour rendre la formation accessible aux étudiants (ou stagiaires) ayant des contraintes particulières. Evaluer l'existence et la pertinence de l'utilisation des TICE.</i>
Publics concernés	<i>Résumer et évaluer les modalités de recrutement à l'entrée de la mention, en M1 et en M2 et l'adéquation des filières de recrutement des étudiants à la formation.</i>
Politique des stages	<i>Evaluer ici la politique mise en place concernant les stages (durée, adéquation durée/crédits européens, organisation, conventions, suivi, encadrement académique et professionnel, soutenance, mémoire, etc.).</i>
Mutualisations et co-habilitations	<i>Evaluer ici la pertinence de la mutualisation des enseignements à l'intérieur de la mention, avec d'autres mentions de l'établissement, avec d'autres établissements en précisant s'il s'agit de co-habilitations ou de simples conventions. On s'assurera, dans le cas de co-habilitations, de la présence dans le dossier (ou les annexes) des justifications demandées (lettres d'engagement des présidents/directeurs des établissements concernés). On évaluera le cas échéant les modalités spécifiques de délivrance du diplôme aux élèves ingénieurs.</i>
Responsable de la formation ; équipe pédagogique et administrative	<i>Evaluer ici la pertinence de la composition et de l'organisation de l'équipe pédagogique académique et professionnelle. Evaluer également les moyens administratifs affectés à la gestion de la formation (secrétariat...).</i>
Pilotage de la formation	<i>Apprécier ici la présence et le rôle des conseils de perfectionnement et des jurys, des modalités de recrutement et d'évaluation des étudiants, des modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, des modalités du suivi des diplômés, du suivi des compétences de l'étudiant (portefeuille de compétences, livret de l'étudiant).</i>
Prise en compte des recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation	<i>Apprécier de quelle manière l'équipe pédagogique a tenu compte des remarques et recommandations faites par l'AERES lors de la précédente évaluation pour améliorer la formation.</i>
Auto-évaluation	<i>Apprécier de quelle manière l'évaluation interne (réalisée par l'établissement) est menée et prise en compte pour améliorer la mention.</i>

IV - RESULTATS DU FONCTIONNEMENT DE LA MENTION	
Origines géographique et statutaire constatées des étudiants	Résumer et évaluer ici les résultats connus en termes d'origines géographique et statutaire des étudiants et de bilan d'attractivité à l'entrée de la formation.
Effectifs constatés, taux de réussite (par rapport au nombre d'inscrits)	Résumer et évaluer ici les résultats connus en termes d'effectifs constatés et de taux de réussite (par rapport au nombre d'inscrits). Analyser l'évolution des flux.
Analyse à 2 ans du devenir des diplômés	Résumer et évaluer ici les résultats connus du devenir des diplômés et de l'analyse qui en est faite dans le dossier. Indiquer le taux de réponse aux enquêtes.
Evaluation des enseignements par les étudiants	Résumer et évaluer ici les résultats connus de l'évaluation des enseignements par les étudiants et par les diplômés, et les mesures prises en conséquence.
Prévisionnel pour la prochaine période	Résumer et évaluer ici le prévisionnel pour la prochaine période en termes de filières et bassins de recrutement, d'effectifs attendus, de métiers et poursuites d'études envisagées.
V - QUALITÉ DU DOSSIER	
Qualité du dossier	Donner ici votre avis sur la qualité du dossier (présentation, qualité des informations, précisions des données...).
VI - ÉVALUATION GLOBALE DE LA MENTION	
1 - Avis global	Donner ici en quelques lignes votre avis global sur cette mention.
2 - Points forts	Indiquer ici les points forts de cette mention (en les hiérarchisant).
3 - Points faibles	Indiquer ici les points faibles de cette mention (en les hiérarchisant).
Notation (A+, A, B, C) :	
VII - ÉVALUATION D'UNE SPÉCIALITÉ (CETTE PARTIE EST A DUPLIQUER POUR CHAQUE SPÉCIALITÉ)	
<i>Intitulé de la spécialité</i>	
Compétences (connaissances et aptitudes) attendues à l'issue de la formation	Apprécier si la formation permet d'acquérir les connaissances dans le domaine considéré en liaison avec la recherche et les aptitudes personnelles et interpersonnelles, ainsi que professionnelles (selon la formation), permettant de poursuivre une formation en doctorat ou d'occuper des emplois de niveau de cadre supérieur.
Objectifs propres à la spécialité	Donner ici les grandes lignes des orientations scientifiques de la formation et en évaluer la lisibilité.
Contenus des UE, composition et structure de l'équipe pédagogique, stages	Évaluer la description des unités d'enseignement, la composition et la structure de l'équipe pédagogique (académiques, professionnels, adéquation à la formation) ainsi que la politique concernant les stages.
Formation à et par la recherche	Indiquer et évaluer ici les modalités de formation à et par la recherche.
Formation professionnelle et compétences transversales	Indiquer et évaluer ici les aspects liés à la professionnalisation des étudiants ainsi que les modalités d'acquisition de compétences transversales (langues, outils informatiques, certification...).
Formation continue et par alternance	Indiquer et évaluer ici les aspects liés à la formation continue, la formation par alternance, la Validation des Acquis de l'Expérience, etc.
Relations et échanges internationaux	Résumer ici la nature des différents partenariats internationaux, le nombre d'étudiants concernés, et s'il s'agit de masters Erasmus Mundus, de diplômes conjoints, doubles diplômes, etc. En évaluer la pertinence.
Effectifs constatés, taux de réussite (par rapport au nombre d'inscrits)	Résumer et évaluer ici les résultats connus en termes d'effectifs constatés et de taux de réussite (par rapport au nombre d'inscrits). Analyser l'évolution des flux.
Analyse à 2 ans du devenir des diplômés	Résumer et évaluer ici les résultats connus du devenir des diplômés et de l'analyse qui en est faite dans le dossier. Indiquer le taux de réponse aux enquêtes.

VIII - ÉVALUATION GLOBALE DE LA SPÉCIALITÉ

1 - Avis global	<i>Donner ici en quelques lignes votre avis global sur cette spécialité</i>
2 - Points forts	<i>Indiquer ici les points forts de cette spécialité en les hiérarchisant.</i>
3 - Points faibles	<i>Indiquer ici les points faibles de cette spécialité en les hiérarchisant.</i>
Notation (A+, A, B, C) :	

Précisions sur les « aptitudes » ou « compétences transversales »

L'acquisition d'aptitudes ou "compétences transversales" parallèlement à l'élévation du niveau des connaissances tout au long du cursus est nécessaire aussi bien du point de vue de l'insertion professionnelle que de la poursuite d'études. Il s'agit par exemple des capacités nécessaires pour :

- analyser un problème complexe en éléments individuels qu'il sera plus aisé de traiter (aptitude à décomposer une question),
- exposer, par écrit ou oralement, les différentes étapes ou les différents éléments ainsi identifiés de cette question complexe,
- travailler en équipe, animer une équipe et répartir les tâches,
- synthétiser et présenter, par écrit et oralement, la réponse finale à la question complexe initialement posée, cette question ayant éventuellement donné lieu à un traitement en équipe,
- mettre en perspective les résultats obtenus et dégager de nouvelles questions.

Ces aptitudes peuvent être personnelles : savoir bien écrire, savoir mémoriser... ou interpersonnelles : travailler en équipe, communiquer...

Les compétences transversales ou aptitudes sont indispensables dans tous les secteurs de la vie sociale et personnelle. Toutes les disciplines permettent le développement de ces compétences. Pour y parvenir, il est souhaitable de :

- mettre en place une démarche favorisant l'acquisition de ces "aptitudes" dans chaque unité d'enseignement,
- vérifier l'avancement et l'acquisition des connaissances de chaque étudiant,
- traduire l'évaluation des compétences dans un "livret de l'étudiant" ou "portefeuille de compétences". Le plus souvent, une procédure d'auto-évaluation de ses compétences par l'étudiant est utilisée avec l'aide d'un enseignant référent. Ce "livret de l'étudiant" ou "portefeuille de compétences" s'enrichit au cours des années de formation. Il peut ainsi constituer une partie essentielle et personnalisée de l'annexe descriptive au diplôme.

TABLEAU DES INDICATEURS QUI SERA INCLUS PAR L'AERES DANS LE RAPPORT D'EVALUATION DE LA MENTION ET DES SPECIALITES (les indicateurs seront déclinés pour la mention et par spécialité)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2					
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en doctorat					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité.					